

Angoulême, le 11 mars 2021

Courrier à l'attention des 366 communes de Charente

Madame, Monsieur le Maire,

La mission sénatoriale d'information sur la sécurité des ponts de 2019 rappelle l'enjeu de surveillance et d'entretien des ouvrages d'art et tout particulièrement ceux des communes. Les ponts constituent les points névralgiques des réseaux routiers, leur fermeture peut bouleverser l'accès aux emplois et aux services, la circulation des transports scolaires, des services de secours ainsi que le fonctionnement des exploitations agricoles.

Les communes de Charente comptent environ 1 500 ouvrages communaux et se trouvent particulièrement démunies en matière d'ingénierie technique mobilisable.

Fin 2019, l'Agence technique de la Charente, en lien avec le Service ouvrages d'art du Conseil départemental, créait un groupe de travail « Ouvrages d'art » afin de recenser les carences d'ingénierie et proposer une nouvelle politique d'assistance à maîtrise d'ouvrage en la matière. Une expérimentation auprès de 10 communes est enclenchée.

Fin 2020, le gouvernement annonce une aide de 40 millions d'euros aux ouvrages d'art des communes dans le cadre du « plan de relance ». Ils contribueront à la réalisation d'un vaste programme de recensement des ouvrages, piloté par le CEREMA sur les communes éligibles (environ 28 000 sur 34 838). Ainsi, les 312 communes concernées de Charente ont reçu récemment un mail depuis l'adresse suivante : OA@cerema.fr.

Ces deux démarches sont complémentaires et nous vous invitons à répondre à l'initiative du CEREMA d'ici la fin du mois de mars, délai de rigueur, afin de bénéficier gratuitement d'un « carnet de santé » pour chacun de vos ouvrages d'art, ce qui constitue une opportunité quelle que soit votre intention de poursuivre la démarche.

L'assistance proposée par l'Agence Technique Départementale pourra être sollicitée prioritairement par les 54 communes non éligibles mais aussi par toutes les autres qui souhaiteraient intégrer, par la suite, cette démarche de gestion des ouvrages et des usages sur le temps long.

Nous tenions à vous assurer de la totale complémentarité de ces initiatives en direction des ponts et murs de soutènements communaux. Le document joint synthétise l'offre d'ingénieries mobilisable.

Les services de la DDT et de l'ATD16 restent conjointement à votre disposition pour répondre à toutes les questions qui pourraient se faire jour.

Nous vous prions de recevoir, Madame, Monsieur le Maire, nos salutations distinguées.

La Préfète de la Charente,
Magali DEBATTE

Le President du Conseil départemental
de la Charente,
Jérôme SOURISSEAU

[AMO OA] Assistance à maîtrise d'ouvrage en matière d'ouvrage d'arts communaux Option annuelle auprès de l'ATD16	[VISITES SUR SITES DES OUVRAGES]	
	Programme national Ponts ANCT-CEREMA	Centrale d'achat ATD16
Ingénierie publique départementale	Ingénierie privée	Ingénierie privée
<ul style="list-style-type: none"> Recensement initial et exhaustif des ouvrages : ponts, murs quais, ... <i>[En lien avec les communes]</i> Classification des ouvrages en fonction de leur gabarit et de la complexité de leur gestion Saisie de l'ouvrage dans le Système d'information géographique des communes [SIG de l'ATD16 ouverts aux adhérents] Délimitation juridique des responsabilités de l'entretien (qui doit l'entretien ?) Préparation des interventions terrain : visites ou travaux <i>[En lien avec les communes]</i> Elaboration d'une stratégie d'entretien au long cours de l'ouvrage : gestion / surveillance / entretien AMO entretien <ul style="list-style-type: none"> Expertises complémentaires si nécessaires (visites subaquatiques, structures,) Rédaction du marché de recrutement de la maîtrise d'œuvre, y compris pièces techniques Analyse des offres Audition éventuelle Vérification de l'adéquation Projet/Programme initial 	<p>Réalisation d'un carnet de santé pour chaque ouvrage portant une voie communale, située sur le domaine public de la commune.</p> <ul style="list-style-type: none"> Pont > 2 mètres Murs de s. aval > 2 mètres <p>Pour les communes volontaires parmi les 312 éligibles</p>	<p>Réalisation d'une visite simplifiée ou d'une inspection détaillée en fonction de la catégorie de l'ouvrage et de sa sensibilité.</p> <p>(cf méthode de gestion des OA départementaux)</p> <ul style="list-style-type: none"> Pont > 1,5 mètres Murs de s. > 1 mètre Tunnel Quais <p>Pour les communes adhérentes à l'option OA de l'ATD16</p>
Option annuelle de l'ATD16. Mission rendue conjointement avec le CD16. L'ATD rémunère le CD16 au temps passé par lui au bénéfice des communes.	100% gratuit pour les communes éligibles via le plan de relance	Acheté par ATD au terme d'un marché global et revendu au coût réel à l'adhérent.

GESTION DES OUVRAGE D'ART COMMUNAUX [Charente] - offre d'ingénieries mobilisable -